

LE PENDJAB

M. Gurbax Singh Malhi (Bramalea—Gore—Malton): Monsieur le Président, après m'être rendu récemment en Inde, je voudrais informer les Canadiens de la situation agitée qui règne toujours dans la province du Pendjab.

Bien que des efforts aient été faits pour alléger les tensions et que le nombre de morts ait baissé considérablement, la situation n'est malheureusement pas encore revenue à la normale. Les brutalités policières se poursuivent. Ce qui est tout aussi inquiétant, c'est qu'on ne cherche pas à faire régner une paix durable ni à rétablir l'ordre public.

J'espère que le Canada encouragera le gouvernement indien à accepter que des groupes internationaux indépendants qui défendent les droits de la personne se rendent au Pendjab.

J'espère en outre que le gouvernement indien prendra des mesures concrètes pour engager un dialogue avec les représentants des divers groupes politiques, en vue de trouver une solution pacifique à cette situation.

* * *

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

Mme Jean Augustine (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre que le lundi 3 octobre, nous célébrerons la Journée mondiale de l'habitat. En cette Année internationale de la famille, la célébration de la Journée mondiale de l'habitat par les Nations Unies prend encore plus d'importance.

Il est important de reconnaître que de plus en plus de familles dans le monde vivent dans des conditions inférieures aux normes, sur le plan de l'habitation. Avoir un abri adéquat est non seulement un droit fondamental, mais aussi une nécessité pour le bien-être des citoyens du monde entier.

En tant que députés, nous pouvons sensibiliser davantage le grand public à la question de l'habitation en célébrant la Journée mondiale de l'habitat dans nos circonscriptions respectives.

* * *

[Français]

LE RÉFÉRENDUM DE 1992

M. Stéphane Bergeron (Verchères): Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois ont été finalement soulagés d'apprendre hier soir que le gouvernement fédéral s'était enfin engagé à rembourser le gouvernement du Québec pour les coûts du référendum de 1992.

On ne se souvient plus du nombre de questions posées par l'opposition officielle depuis le mois de janvier sur les intentions de l'actuel premier ministre de respecter la parole d'un ancien premier ministre fédéral. Mais les députés souverainistes ont finalement réussi à sortir ce gouvernement de la torpeur malveillante qui l'afflige dans les dossiers touchant le Québec.

On doit ajouter qu'un fantôme a rôdé dans toute cette histoire. Alors que les députés du Bloc québécois talonnent le gouvernement depuis une semaine, le député de Sherbrooke a attendu

Article 31 du Règlement

jusqu'au dernier moment pour informer la Chambre que, selon ses informations, l'ancien premier ministre s'était engagé solennellement depuis longtemps.

Alors, au fantôme de la Chambre des communes, je demande: Mais, où étiez-vous depuis mars 1993, il y a de cela 18 longs mois?

* * *

[Traduction]

L'UNITÉ NATIONALE

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan): Monsieur le Président, il y a plusieurs mois, notre parti a soumis 20 questions très précises au premier ministre au sujet des mesures que son gouvernement entendait prendre en ce qui a trait à l'unité canadienne. Jusqu'à maintenant, le premier ministre n'a répondu à aucune de ces questions.

Il est évident que le premier ministre continue subtilement sa politique de laisser-faire ou, plus probablement, qu'il n'a pas les réponses. Si c'est la dernière affirmation qui est vraie, permettez-nous d'inviter le premier ministre à imiter d'autres Canadiens que la question intéresse et à suivre sur sa chaîne locale, le lundi 3 octobre prochain, la conférence électronique sur l'unité canadienne organisée par le Parti réformiste.

Durant cette émission, les Canadiens auront l'occasion de répondre à trois questions directes sur l'avenir du pays. Cet événement historique leur donnera la chance d'exprimer leur point de vue sur cette question importante et permettra au premier ministre de constater que sa politique de laisser-faire est tout à fait inacceptable pour les Canadiens.

* * *

LA MARINE MARCHANDE

M. John Richardson (Perth—Wellington—Waterloo): Monsieur le Président, j'ai le plaisir aujourd'hui d'attirer l'attention sur les anciens combattants de notre marine marchande, auxquels je rends hommage.

Le Canada, ce grand pays qui est le nôtre, a toujours reconnu la contribution de nos citoyens en temps de guerre et leur a toujours accordé une juste compensation pour les services qu'ils avaient rendus.

Durant la guerre, la marine marchande a servi dans des conditions extrêmement dangereuses, souvent par mauvais temps. Pourtant, son rôle durant la guerre n'est pas pleinement reconnu.

• (1115)

Les anciens combattants de la marine marchande ne se sont pas vu accorder le statut qui leur revient et qu'on leur avait promis. Le pays a été suffisamment généreux pour indemniser les Canadiens japonais qui avaient été placés dans des camps pendant la guerre, mais tourne le dos aux braves de la marine marchande. On n'a même pas voulu reconnaître leur contribution en leur accordant l'honneur de déposer une gerbe au Monument commémoratif de guerre du Canada.